



ÊTRE PORTEUR D'INITIATIVE DANS LA COMMUNAUTÉ

Qu'est-ce qu'une initiative collective?

C'est proposer, réaliser ou prendre en charge une activité ou un projet dans son milieu pour atteindre un but commun. Une initiative très simple peut avoir des retombées positives :

- Fréquenter les lieux publics pour socialiser avec les gens du quartier;
- Inviter une personne de son voisinage à marcher;
- Participer au jardin communautaire;
- Pratiquer un sport ou un loisir.

Une initiative plus structurée peut aussi être mise en place :

- Organiser une vente de garage entre voisins;
- Planifier une activité entre voisins, une fête de quartier;
- Mettre en place un club de marche ou de lecture dans sa municipalité.

L'organisation d'un projet collectif a des retombées positives sur le mieux-être de la population, tant pour les personnes qui ont œuvré à la réalisation que celles qui y ont participé. Cela crée un effet d'entraînement pour la mise en place d'autres activités et dynamise le secteur.

L'équipe du CIUSSS de la Capitale-Nationale est là pour accompagner et soutenir les éclaireurs qui souhaitent participer ou s'impliquer dans un projet ou une activité.